

## Master 2 Droit de la propriété intellectuelle

# Parcours Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies

## Présentation

---

La 2e année de master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies s'adresse aux étudiants ayant acquis en 1re année de master les bases du droit de la propriété intellectuelle, du droit du marché et des techniques contractuelles. Ils approfondiront leurs connaissances et leur orientation grâce à des cours théoriques et des séminaires professionnels, tout en testant ces connaissances lors d'un stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois et/ou en rédigeant un mémoire de recherche.

Ce master forme des juristes de haut niveau dans cette spécialité très demandée en raison de l'expansion de l'informatique et de l'Internet, de l'essor des industries culturelles (audiovisuel, édition...), du recours intensif aux signes distinctifs (notamment marques, noms de domaine et appellations protégées), de l'accent mis sur l'innovation dans de nombreux secteurs (logiciels, méthodes commerciales, médicaments et biotechnologies en général).

D'un point de vue plus académique, son objectif est aussi de former à la recherche des étudiants qui pourront poursuivre un parcours doctoral au sein de l'équipe du CUERPI, Centre universitaire d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle, intégré au CRJ (Centre de Recherches Juridiques - EA 1965).

Les compétences acquises sont les suivantes :

- Maîtrise des principes et portée des droits de propriété intellectuelle (droit des marques, brevets, dessins et modèles, droit d'auteur et droits voisins) et du droit des nouvelles technologies
- Connaissance approfondie de l'environnement des droits de propriété intellectuelle (droit de la concurrence, droit de la distribution...) et des sources internationales et européennes
- Aptitude à rédiger des contrats d'exploitation
- Perfectionnement de l'anglais pour la propriété intellectuelle

## Admission

---

Le master propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies est accessible aux étudiants titulaires d'un master 1 ou aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

Les critères de sélection sont notamment la qualité des résultats obtenus sur le cursus 1re année de licence à 1re année de master, la maîtrise de l'anglais et la pratique de la propriété intellectuelle (stage, mémoire).

Les meilleurs dossiers sont sélectionnés directement, d'autres le sont à l'issue d'une audition. Le candidat doit justifier de la cohérence et de la pertinence de son projet professionnel. Certains professionnels peuvent bénéficier de la procédure VAE (validation des acquis de l'expérience).

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique candidatures et inscriptions](#).

## Poursuite d'études

---

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

## Infos pratiques :

---

- > Composante : Faculté de Droit
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

## Contacts

### Responsable pédagogique

Bruguiere Jean Michel  
 Jean-michel.Bruguiere@univ-grenoble-alpes.fr

Trefigny Pascale  
 Pascale.Trefigny@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 parcours Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies  
 droit-M2PI@univ-grenoble-alpes.fr  
 Tel. 04 76 82 59 67

## Programme

### Master 2e année

#### Semestre 9

**UE Aspects fondamentaux et économie de la propriété intellectuelle** 4 ECTS

- Aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle
- Economie de la propriété intellectuelle

**UE Propriétés industrielles** 13 ECTS

- Droit des brevets et des obtentions végétales
- Droit des marques
- Droit de dessins et modèles

**UE Propriété littéraire artistique** 9 ECTS

- Droit d'auteur
- Droits voisins

**UE Droit de l'immatériel** 4 ECTS

- Droit pénal de l'immatériel
- Droit public de l'immatériel

#### Semestre 10

**UE Droit de l'informatique et de l'internet** 9 ECTS

- Droit de l'économie numérique
- Droit des contrats informatiques

**UE Propriété intellectuelle et technique contractuelle** 6 ECTS

- Propriété intellectuelle et technique contractuelle

**UE Environnement international et droits périphériques de la PI** 6 ECTS

- Droit international de la PI

- Droit du marché (concurrence et distribution)

**UE Professionnalisation et recherche** 9 ECTS

- Anglais pour la PI
- Stage
- Mémoire
- Note de synthèse
- Grand oral